

AFFAIRE N° 1

APPROBATION CAHIER DES CHARGES CONTRAT AUTOBUS ;

M. LE MAIRE. - Nous devons aujourd'hui approuver le cahier des charges concernant le contrat "Transport par autobus" avec M. CARPIN Emilien. Il donne lecture du cahier des charges, article par article (pièce annexée au procès-verbal) et demande au Conseil s'il n'y voit aucune objection.

Je mets aux voix.

Adopté à la majorité.

Vu et soumis à l'approbation
de M. le Préfet
Saint Denis le 27/6/50
par le Secrétaire Général
Le Chef de Division de l'époque
Signé : Gavarni

Approuvé
Saint Denis le 22/6/50
par le Secrétaire Général assurant l'administration
du Département
Signé : Boggi